



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

**- CHÔMAGE PARTIEL :
C'EST À RENAULT DE PAYER !!!
- LUBRIZOL : COUPABLE, ÉTAT
COMPLICE !!!**

Mardi 8 octobre 2019

Les pouvoirs publics acceptent la demande de chômage partiel pour Cléon !!!

La direction s'était engagée à convoquer une réunion de CSE extraordinaire pour avertir les élus «dès qu'elle aurait la réponse de la DIRECCTE». **Nous avons dû appeler la direction** (fin de semaine 40, alors que la direction avait l'information depuis une semaine), **pour avoir l'information !!! Sur un sujet aussi sensible c'est inacceptable, aucun respect pour les salariés et leurs représentants !!!**

La direction a donc maintenant l'autorisation de mettre au chômage partiel qui elle veut, quand elle veut !!!

Comme dit le directeur pendant ces présentations au personnel :

- «je mets la carte chômage dans ma poche et je la sortirais uniquement si c'est nécessaire». Ça on verra...

Colère !!!

Pourquoi les pouvoirs publics ont-ils accepté une telle demande, totalement injustifiée?

- A l'évidence, les pouvoirs publics sont à la botte des grandes entreprises !!!

Oui la demande de chômage partiel est injustifiée et inacceptable !!!

Rappel : le chômage partiel pourra concerner 2535 salariés, pour une période prévisionnelle de 6 mois (renouvelable...).

Renault est responsable de la situation et a les moyens de payer les salariés.

Dans une période où la direction annonce, tous les mois, que de nombreux ateliers sont en accroissement temporaire d'activité, que la majorité des salariés intérimaires sont recrutés dans ce cadre, comment la direction peut-elle justifier cette demande de chômage partiel?

C'est de la faute des fournisseurs dit la direction :

Renault porte une très grande responsabilité face à la situation des fournisseurs : la guerre des prix, toujours revus à la baisse, le flux tendu... Bref, la pression permanente de Renault sur ses fournisseurs n'est pas étrangère à cette situation.

Les arrêts de production ne sont pas liés qu'aux problèmes de fournisseurs, mais à l'organisation, ou à la désorganisation sur le site de Cléon : flux tendu, donc pas de stock, ou à l'inverse trop de stock avant les inventaires, pannes liées au manque d'entretien des installations... Nous connaissons sur le site de Cléon la situation où les salariés sont renvoyés à la maison en semaine et appelés à venir travailler le samedi. Bref, les arrêts d'installation sont liés également à la politique mise en place par la direction. **Faire supporter cette politique, au travers du chômage partiel, par la collectivité est inacceptable.**

Pour la CGT, avec 8 milliards d'euros de bénéfices en deux ans, plus de 2 milliards versés aux actionnaires en 2 ans, Renault a les moyens de payer les salariés.

Chômage : les intérimaires aussi !!!

Les boîtes d'intérim ont emboité le pas à Renault en faisant une demande de chômage partiel pour les intérimaires présents à Cléon, en utilisant les mêmes arguments.

La direction de CRIT intérim a consulté les élus de CSE lundi 30 septembre, elle attend maintenant l'autorisation (ou pas) de la DIRECCTE (mais comme Renault a reçu une réponse positive).

Pour Infos, la DIRECCTE a 15 jours pour répondre, si elle ne répond pas, c'est accepté...(Même chose pour les «Renault»).

Les élus CGT CRIT, comme ceux de Cléon, ont voté contre cette demande, injustifiée, un vrai hold-up sur les caisses de chômage !!!

Si ce vote défavorable et argumenté ne peut bloquer la demande de chômage partiel, les arguments développés en réunions sont pris en compte par la DIRECCTE pour prendre sa décision.

La direction est responsable des arrêts de chaînes, (Fournisseurs écrasés, désorganisation, flux tendu...) c'est inacceptable que les salariés Renault comme intérimaires, perdent de l'argent (20% de perte de salaires pour les intérimaires !!!)

Si la direction persiste, Il faudra une réaction massive de tous les salariés !!!

Incendie Lubrizol : manifestations pour «la vérité» !!!



Mardi 1er octobre, à l'appel d'organisations syndicales, (dont la CGT) d'associations... **5000 manifestants ont défilé dans les rues de Rouen**, jusqu'à la préfecture pour exiger «la vérité» sur l'incendie de Lubrizol et ses conséquences pour la population.

Alors que 5000 manifestants étaient rassemblés devant la préfecture, une délégation de 10 personnes a été reçue : **le Préfet était ABSENT, la DREAL Absente, des représentants des services de l'ETAT en capacité de répondre à nos questions « techniques » précises, ABSENTS..... et refus que la presse soit présente !!! Quel mépris !!!**

Lubrizol coupable, état complice !!!

Dès 13h jeudi 26 septembre, la CGT alertait sur les risques liés à l'incendie sur ce site SEVESO 2 : **risques pour les travailleurs, la population et l'environnement. Dans le même temps, la CGT exigeait du préfet de Région la transparence complète sur les produits brûlés et les résultats d'analyses.**

Pendant ce temps, le préfet continuait de marteler dans les médias **qu'il n'y avait pas de risque «aigu»**. (*Un risque aigu, c'est quand on meurt immédiatement...Effectivement, personne n'est «mort immédiatement», mais quelles seront les conséquences à moyen terme?*)

Devant «la pression», la ministre Agnès BUZYN a dû reconnaître que la ville est « clairement polluée » qu'il existe un «risque sanitaire». Le préfet a dû reconnaître que des milliers de mètres carrés de toitures amiantées sont partis en fumées, en minimisant toutefois le risque...

Un risque accru de cancer et d'autres maladies à moyen terme !

5250 tonnes de produits chimiques partis en fumée et la préfecture dit qu'il n'y a pas de risque?

Comment ne pas être inquiets quand, dans le même temps, la préfecture interdit les récoltes et consigne les produits récoltés, quand des dizaines de travailleurs.euses ont eu des maux de tête, des nausées et des vomissements sur le lieu de travail ? Ou vis à vis du risque amiante, lorsque l'on sait qu'il s'agit d'un cancérogène puissant, même à très faible dose, inhalé ? (Par exemple, les études américaines font état de 14 000 cancers en lien avec l' attentat du World Trade Center et le nuage d'amiante, de poussière et de produits chimiques qui avaient recouvert le quartier). ETC

Pour toutes ces raisons nous exigeons, à la charge financière de LUBRIZOL : *Un nettoyage complet des zones polluées par des entreprises spécialisées, suivi d'analyses,*

Un recensement précis des travailleurs et de la population exposés, la mise en place d'un suivi médical spécifique, comme après l'explosion d'AZF en 2001 ainsi que d'un registre des cancers permettant de faire payer les responsables.

Au-delà des suivis médicaux, de la prise en charge financière de la dépollution, des résultats d'analyses, la multinationale LUBRIZOL et son actionnaire Warren BUFFET, 3ème milliardaire au monde, doivent assumer financièrement l'ensemble de coûts sociaux liés à l'incendie.

Tout comme ils doivent prendre totalement en charge l'indemnisation des salariés qui se sont retrouvés en chômage partiel, ce qui est actuellement le cas ! La CGT exige également le maintien de tous les emplois !!!



La population est bien consciente que les «informations» données par les pouvoirs publics ne sont que du baratin, pour preuve, **la très forte mobilisation du mardi 1er octobre à Rouen.**

Prochaine manifestation mardi 8 octobre à 18h00, RDV devant le palais de justice !!!